

10 Port-Gentil

Activités parlementaires

La sénatrice du 2e arrondissement dans son fief électoral

SYM

Port-Gentil/Gabon

LA sénatrice du 2e arrondissement de la commune de Port-Gentil, Christine Moussounda-Moussounda a sillonné, dernièrement, les différents quartiers de sa circonscription électorale. But de la tournée : restitution des travaux parlementaires aux populations.

De fait, du quartier Miniprix, à la Balise, en passant par Bac Aviation, accompagné de quelques hiérarques de l'Union du peuple du Gabon (UPG), la parlementaire a indiqué que leurs travaux ont



Photo : KOUNMOUS

Christiane Moussounda-Moussounda au quartier Bac Aviation.

consisté, entre autres, au vote et l'adoption d'un certain nombre de textes s'inscrivant dans la volonté du gouvernement d'améliorer les conditions de vie

des populations. Notamment la loi modifiant et abrogeant certaines dispositions de la deuxième partie du code civil, le texte sur les partis politiques.



Photo : KOUNMOUS

Vue partielle de l'assistance.

Lequel, à l'entendre, consacre et garantit les libertés démocratiques. Des propos suivis d'échanges avec les populations, plus préoccupées par la dégradation de

leurs conditions de vie et le chômage.

Face à autant de détresse sociale, Christine Moussounda-Moussounda a réaffirmé la volonté des

pouvoirs publics à éradiquer la pauvreté tout en s'engageant « à transmettre à qui de droit les préoccupations de ses électeurs. » Dans la foulée, elle a remis un important lot de denrées alimentaires et des matelas aux personnes du 3e âge. Un acte de solidarité qui, a-t-elle expliqué, constitue " un retour d'ascenseur aux populations à l'origine de son élection au sénat". " C'est grâce à vous que je suis devenue parlementaire. Je tenais à vous remercier modestement pour votre soutien et fidélité à mon égard", a-t-elle avancé. Non sans promettre de rencontrer, autant que possible, les populations.

Les gens

Annie Flore Assenguet Yogoulou Joly, citoyenne du monde au parcours riche

Fidèle AFANOU EDEMBE

Port-Gentil / Gabon

« IL nous faut apprendre des anciens qui vivent encore aujourd'hui, puis tout mettre par écrit dans le but de permettre aux futures et jeunes générations de préserver notre patrimoine culturel. Peu importe toute la connaissance que nous acquérons dans nos études, dans notre formation ou notre expérience professionnelle. Nous devons nous engager à créer une articulation entre le nouveau monde et le monde des anciens. Ce dernier étant le socle de notre racine culturelle qui, en définitive, fait partie intégrante de notre identité personnelle. Cet outil d'apprentissage permet de participer au travail de mémoire, car il devient primordial désormais de se réapproprier notre culture aux fins de la transmettre, dans le but de demeurer connecté à ses racines, pour mieux s'ouvrir et avancer dans cet " immense village " qu'est le monde.»

Ces propos tirés du didacticiel " Tiga la Tègè...Parle le Téké" qui vient de paraître à Paris aux éditions La Doxa, sont une véritable profession de foi de son auteur, Annie Flore Assenguet Yogoulou Joly.

Actuellement en poste à la délégation permanente de la République gabonaise auprès de l'Organisation des nations-unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) à Paris, notre compatriote se définit comme une citoyenne du monde et rêve de vivre dans un monde plus humain et plus rassuré.

Née à Port-Gentil, Annie Flore Yogoulou Joly entame son cursus scolaire à



Photo : FAE

Annie Flore Assenguet Yogoulou Joly, une citoyenne du monde au parcours riche.

Abidjan (Côte d'Ivoire) avant de revenir au Gabon, où elle fréquenta l'école primaire de Batavea, l'école mixte, le couvent des Sœurs bleues de Fougamou, l'école Montfort. Puis le collège Quaben et le lycée national Léon Mba, où elle obtint son baccalauréat A2 (philosophie et langues). Avant de s'envoler pour le Québec d'où elle sort munie d'une maîtrise en sciences économiques. De retour au pays, elle intègre le ministère des Affaires étrangères. En détachement au ministère de l'Intérieur, elle est conseiller du gouverneur de la province de l'Ogooué-Maritime durant quatorze ans, assumant ainsi diverses responsabilités. En 2011, elle est nommée secrétaire générale de province de l'Ogooué-Maritime mais, appelée à partir pour l'étranger, elle ne peut exercer cette fonction.

DIALOGUE DES CULTURES. Selon elle, c'est dans sa quête permanente

du " savoir pour mieux servir " qu'elle va suivre de nombreuses formations à l'étranger dans des disciplines aussi diverses et variées que la psychologie de l'enfant, le protocole, les relations Internationales, etc. Dernier domaine dans lequel elle soutient, en 2013, au Centre d'études diplomatiques et stratégiques (CEDS), un mémoire au vue de l'obtention du diplôme de troisième cycle en relations internationales approfondies sur le thème "Francophonie et démocratie". Parchemin qu'elle décroche avec une " mention très honorable avec félicitations du jury".

Parallèlement à ses activités professionnelles, elle est actuellement doctorante en " PhD in International relations and diplomacy " au CEDS. Elle dit mettre les êtres humains au centre de tout et accorde une attention toute particulière à la promotion de la connaissance des droits de l'homme, l'égalité des sexes, l'ampli-

fication de l'éducation des jeunes filles la formation des femmes. Elle est fondatrice et présidente du Groupe international GOBONI pour la connaissance des Droits humains, qui a pour vocation de vulgariser et promouvoir la connaissance des droits

inhérents à la personne humaine..

Adeptes du dialogue des cultures, elle a, au cours de son parcours, renforcé ses connaissances en anglais, en espagnol et en italien. Ayant passé le plus clair de ses vacances scolaires auprès de ses grands-pa-

rents, et s'étant abreuvée à leur source, elle met un accent particulier sur les langues africaines.

Mariée et mère de famille, Annie Flore Assenguet Yogoulou Joly est Chevalier de l'Ordre de l'Étoile équatoriale de la République gabonaise.



Communiqué

Suite à une rumeur qui a circulé récemment sur les réseaux sociaux, faisant état d'une introduction de sucre frelaté d'origine "ouest-africaine" sur le marché national, SUCAF Gabon informe les consommateurs gabonais de la disponibilité du sucre Princesse Tatie produit dans son complexe sucrier de Ouéllé. Sucre qui a reçu l'agrément Sanitaire de l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire N° EP/SUCA 01 0003/15 en date du 27 juillet 2015. Cet agrément sanitaire confirme les soins particuliers que SUCAF Gabon applique à la culture de la canne à sucre et à l'élaboration de sa gamme de sucre. A ce titre, SUCAF Gabon tient à rassurer les consommateurs gabonais que ses produits sucriers commercialisés sous la marque Princesse Tatie constituent une référence de qualité et de sécurité sanitaire.

www.sucafgabon.com